

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2003**

L'An Deux Mille Trois, le 30 Septembre

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni à Pratgraussals, sur convocation de Monsieur Michel MALATERRE-FOURÈS, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, en date du 23 Septembre 2003, en séance publique.

Présidé la séance Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, 1^{er} Vice-Président

Secrétaire : Madame Christine DEVOISINS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Pierre FERRIÈRES, Geneviève PARMENTIER, Laure SUDRE, Olivier BRAULT, Jean SICARD, Pierre COSTES, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Michel ALBINET, Thierry GINESTET, Christian CHAMAYOU, Robert RAYNAL, William NION, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Viviane COMBES, Thierry ASTOULS, Félix TORRÈS, Robert GAUTHIER, Max AMIEL, Guy BORIES, Jean-Claude De LAPANOUSE, Michel TRÉBOSC, Gérard POUJADE.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Josian VAYRE, André BAUP, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Henri JALBAUD-PUECH, Christiane SÉGURA, Doris HUCHEDÉ, Éliane CARLES, Claude RAMON, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Sarah LAURENS, Francis CANOVAS, Patrice MANGIONE, Michel FRANQUES.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs Michel MALATERRE-FOURÈS, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Christian BONZI (Pouvoir à Monsieur Michel FRANQUES) Louis BARRET, Dominique BILLET, Serge NEAU (Pouvoir à Madame Christiane SÉGURA), Claude JULIEN (Pouvoir à Monsieur Claude RAMON), Jean-Louis MATHIEU (Pouvoir à Madame Sarah LAURENS).

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs Barbara BARBEY, Frédérique ESQUEVIN, Josette BÈS, Gisèle DEDIEU, Josette BOUIN, Laurence PUJOL, Isabelle DUFOUR-BAUMGARTNER, Élisabeth BOISARD, Jean CAYRE, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Jean-Philippe ROQUES, Christian MALGOUYRES, Patrick TRANIER, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Jean-Claude RAFFANEL, Élisabeth LARAUD, Gérard FABRE, Pierre GUIRAUD.

N°5/131 : ZA ALBIPOLE : SUBVENTION FNADT : MODIFICATIF

Pilote : Commission Développement Economique

Autres services concernés par le présent rapport : Direction Générale des Services
Services Financiers

Monsieur ALBINET , rapporteur

En 1999, le SIAT avait sollicité une subvention pour l'aménagement de la zone Albipôle avec la création d'une voie centrale qui devait desservir le lot pour l'entreprise Boularan .De plus ces travaux améliorent les équipements en matière d'incendie avec un accès voie pompiers et le rajout de cinq prises pompiers.

Monsieur le Préfet du Tarn, par un arrêté en date du 13 décembre 1999, avait attribué une subvention de 500 000 F (76 224,51 €) au titre du FNADT pour cette opération.

Cette entreprise a retiré son projet, en même temps, plusieurs nouveaux dossiers sont parvenus au SIAT mais sur la partie Est de la zone, autour de l'entreprise GAVAP. C'est pourquoi, les divers travaux d'aménagement ont été redéfinis sur cette partie de la zone avec l'ébauche d'une voie de liaison permettant de desservir l'ensemble des lots et le re-calibrage de la rue Jean Thomas.

De ce fait, je vous propose de déposer auprès de la Préfecture du Tarn un dossier modificatif de la subvention FNADT, afin de l'affecter sur ces nouveaux travaux. Je vous précise que les aménagements concernant la défense incendie et la voie pompiers sont identiques à ceux prévus dans le dossier initial.

Je vous rappelle que ce redéploiement nous permet actuellement d'envisager l'implantation de divers projets industriels pour cette zone tels que GEOSCAN, PHODE, SUMEX, SPORT SYSTEM, avec une création d'une centaine d'emplois potentiels.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU le plan de financement prévisionnel ci-annexé

CONSIDÉRANT l'intérêt économique que représente l'aménagement de la partie est de la ZAC Albipôle afin de pouvoir répondre aux demandes des divers projets

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

↪ **Décide** de déposer un dossier modificatif pour la subvention FNADT

↳ **Sollicite** auprès de M. le Préfet du Tarn un changement d'affectation de cette subvention attribuée par son arrêté du 13/12/1999 pour prendre en compte ces nouveaux travaux.

↳ **Précise** que les crédits seront inscrits au budget annexe "Zones d'activités" de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

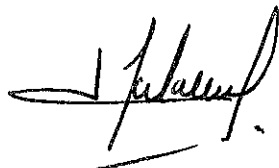
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

AMENAGEMENT DE LA ZAC ALBIPOLE - MODIFICATIF

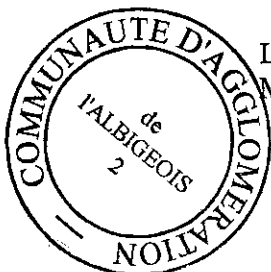
DEPENSES € H.T.		RECETTES € H.T.	
		Subventions sollicitées	
Travaux et aménagement <i>Communs : 60 427.00</i> <i>Modifiés : 283 725.00</i>	344 152.00	CONSEIL REGIONAL	44 225.00
Maîtrise d'œuvre & contrôle <i>Communs : 0.00</i> <i>Modifiés : 7 390.00</i>	7 390.00	FNADT/FEDER	76 225.00
Assurance & frais administratifs <i>Communs : 7 134.00</i> <i>Modifiés : 1 724.00</i>	8 858.00	Communauté d'Agglomération de l'Albigeois (C2A)	248 090.00
Divers & imprévus,	8 140.00		
TOTAL	368 540.00	TOTAL	368 540.00

Pour extrait conforme,
Fait les jour, mois, an susdits,

Le Président,
Michel MALATERRE-FOURÈS



Reçu le
03 OCT. 2003
PREFECTURE DU TARN





Albi, le

**Communauté d'Agglomération
de l'Albigeois**

Service Développement Economique
Affaire suivie par : Patrice CANTRE
Tél. : 05.63.38.87.87.
Fax. : 05.63.43.51.59.
e.mail : economie@mairie-albi.fr
N/Réf. : PC/ND/L prefecture FNADT Nelle Af.doc

Monsieur le Préfet
PREFECTURE DU TARN
Place de la Préfecture

81013 ALBI CEDEX 9

Objet : ALBIPOLE – subvention FNADT

Monsieur le Préfet,

Suite à la demande de subvention adressée par le SIAT pour l'aménagement de la zone d'activité d'ALBIPOLE, vous aviez pris, le 13 décembre 1999, un arrêté d'attribution de subvention au titre du FNADT pour un montant de 500 000 Frs (76 224.51 €).

Cette opération permettait de créer une voie d'accès à des nouveaux lots viabilisés à l'ouest de la zone pour l'accueil d'entreprises dont l'entreprise Boularan, et de renforcer la sécurité incendie.

Cette entreprise, qui devait occuper la quasi totalité des nouvelles surfaces viabilisées et générer près d'une centaine d'emplois a retiré son projet de développement sur cette partie du site ALBIPOLE. Le Comité syndical, au vu de ce retrait et des nouvelles demandes de lots pour la partie Est de la zone ALBIPOLE, a redéployé les moyens pour satisfaire ces nouveaux besoins.

Vous trouverez ci joint un dossier modificatif expliquant les travaux communs au dossier initial et les changements. Le nouveau plan de financement reste dans la même enveloppe financière soit 368 540 €uros H.T. L'aide sollicitée auprès du FNADT est identique (76 225 €uros).

L'aménagement de la partie Est de la ZAC ALBIPOLE permettra aux dossiers de projets industriels qui sont en cours d'études (GEOSCAN, PHODE, SUMEX, SPORT SYSTEM) de se concrétiser vers la fin 2003.

C'est pourquoi je sollicite de votre haute bienveillance l'affectation d'une partie de la subvention FNADT aux travaux de la voie de liaison.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président ,
Michel MALATERRE-FOURÈS